

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Séance ordinaire
04 juin 2018**

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 04 juin 2018, à la salle des Loisirs de La Trinité-des-Monts, situé au 15, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Yves Detroz, maire.

Sont présents:

Monsieur Benoit Ladrie
Monsieur Langis Proulx
Madame Julie Lacroix-Danis
Madame Denyse Leduc
Madame Nicole Després

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. fait fonction de secrétaire d'assemblée.

5 personnes assistent à ladite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00. Monsieur Yves Detroz, maire, souhaite la bienvenue à tous et demande un moment de silence.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résolution No 104-18

Il est proposé par Julie Lacroix-Danis, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE MAI 2018
Résolution No 105-18

Il est proposé par Langis Proulx, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 07 mai 2018 ainsi que les extraordinaires du 14 et 31 mai 2018. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 31 mai 2018.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTES À PAYER
Résolution No 106-18

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Langis Proulx, et résolu à l'unanimité, que le conseil de la municipalité de La

Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement :

DÉPENSES AU 31 MAI 2018

Dépenses incompressibles (par Accès-D) :	7 604.97\$
Dépenses incompressibles (par chèque) :	29 289.31\$
Dépenses compressibles :	69 222.03\$
Frais fixes opération entreprise :	90.00\$
Int.prêt Réseau d'égoût :	172.48\$
Int. Prêt camion Inter. :	416.53\$
Paiement/ RCAP :	161.75\$
Remb. capital prêt camion Inter. :	19 330.00\$
Remises Fédérales/Provinciales Avril 2018 :	5 873.71\$
Salaires des employés :	11 468.01\$
Total des dépenses pour mai 2018 :	143 628.79\$

REVENUS AU 31 MAI 2018

Arrondissement de la cent :	0.02\$
Compensation collective 2017 :	826.71\$
Crédit MAPAQ :	24 254.89\$
Intérêts-arrière de taxes :	499.47\$
Permis :	160.00\$
Profit d'exploitation éolienne 2018 :	1 182.00\$
Subv. MRC/ Martinets Ramoneurs :	4 700.00\$
Taxes foncières générales :	7 549.48\$
Total des revenus pour mai 2018 :	39 172.57\$
Solde en banque au 31 mai 2018 :	0.00\$
Solde en banque dans crédit variable :	137 279.81\$

REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA PROCÉDURE DE VENTE
D'IMMEUBLES EN RAISON DU NON-PAIEMENT DES TAXES

Résolution No 107-18

Il est proposé par Benoit Ladrie, et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts mandate et autorise la directrice générale, Nadia Lavoie, pour agir à titre de représentante de la municipalité dans le dossier de la procédure de vente d'immeubles en raison du non-paiement des taxes qui aura lieu jeudi le 14e jour du mois de juin 2018 à 10 heures au bureau de la MRC de Rimouski-Neigette.

Cette dernière est donc autorisée, pour et au nom de la municipalité, à acquérir les immeubles faisant partie de cette procédure pour le territoire de la municipalité de La Trinité-des-Monts, et ceci seulement dans l'alternative où aucun autre individu, organisme ou entreprise ne voudrait s'en porter acquéreur, le tout au prix minimum exigé pour couvrir les taxes dues de même que les frais inhérents à cette vente.

Celle-ci est de plus autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tous documents nécessaires à cette fin.

VENTE DE JADINIÈRES DE FLEURS

Résolution No 108-18

Il est proposé par Denyse Leduc et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts, accepte de promouvoir et de s'associer au comité d'embellissement dans le cadre d'un projet pilote.

Il a été convenu que le comité offre la possibilité aux organismes du milieu ainsi qu'à la population de commanditer une ou plusieurs jardinières.

De plus, le comité d'embellissement s'engage à inscrire les noms des acquéreurs au-dessus des jardinières, sur une plaque de bois.

DON SPAL DU LITTORAL
Résolution No 109-18

Il est proposé par Benoit Ladrie et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts, accepte de faire un don à la Société protectrice des animaux du Littoral pour la somme de soixante-quinze dollars (75\$), étant donné que cet organisme fait des interventions dans le secteur de La Trinité-des-Monts.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE

Monsieur Benoit Ladrie, représentant municipal, explique les interventions survenues dans le mois.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h24 à 19h25.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Yves Detroz, maire, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée fait lecture de la correspondance.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h42 à 19h43.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE
Résolution No 110-18

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Julie Lacroix-Danis que la séance soit levée. Il est 19h44.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 09 JUILLET 2018

.....
Yves Detroz, Maire

.....
Nadia Lavoie, Dir. gén./sec.-trés.